

C'Pryvé

n° 86



p. 10

Dossier

L'eau et les biodéchets



Parc de Loisirs Le Beignet Doré

Notre société regroupe 3 activités :

- **Location** de plus de 40 jeux gonflables, jeux de sumo, machine à barbe à papa & pop corn.
- **Parc de loisirs INDOOR** climatisé/chauffé pour enfants de 1 à 12 ans.
- **MiniGolf** végétalisé & sonorisé pour enfants & adultes avec son parcours de 18 trous.



Ouverture Parc & MiniGolf :

Mercredi, Samedi, Dimanche
et tous les jours pendant
les vacances scolaires
de 10h à 12h15 et 14h à 18h30
(entrée valable toute la journée)

INFOS DIVERSES : ☎ 02 38 64 17 02

Location : www.lebeignetdore.com

Parc de Loisirs & MiniGolf : www.lebeignetdoreparc.com

384 rue des Moulins - ZA de la Nivelles
45750 SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN



- ENSEIGNEMENT** tous niveaux
- EVEIL PONEY** à partir de 3 ans
- PENSIONS** boxes et prés
- PROMENADES** pour les enfants
- SORTIES** en concours
- STAGES** de perfectionnement



Tel. 06 24 19 23 74

1 rue de Montauban 45750 ST PRYVE ST MESMIN

belovel.elisabeth@belouet.fr

www.lesecuriesdemicky.fr.com



Bar à café italien

**Boutique de
cafés et thés**
*Achetez ce que
vous consommez*

MIO CAFFÈ

C.C Super U - Les Quinze Pierres

ST PRYVÉ ST MESMIN

☎ 02 38 14 50 96

miocaffe.it@gmail.com

www.miocaffe.org

Mardi au Samedi

de 9h30 - 19h

Dimanche de 9h30-12h30

LATINO Pizza

OUVERT 7J/7
DE 11H À 14H30
ET 18H À 23H
FERMÉ
DIMANCHE MIDI

02 38 22 26 78
02 38 55 97 82

56 BIS ROUTE
DE SAINT-MESMIN
45750 SAINT PRYVÉ
SAINT MESMIN

Professionnels & Particuliers

- Chauffage, Plomberie
- Climatisation
- Electricité, Automatisme
- Antennes TV, Interphonie...
- Maintenance, Exploitation d'installations
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois...)

02 38 70 72 00

Z.A La Vallée - 160 rue Léon Foucault - 45140 St Jean de la Ruelle
gallier@gallier.fr - www.gallier-orleans.fr

GARAGE DOUCET

02 38 76 30 28

- Vente véhicules Neuf & Occasion
- Réparations toutes marques

210 rue des Moulins - ZA La Nivelles ST PRYVÉ ST MESMIN
www.garagedoucet.pro-tpe.fr - garage.edoucet@orange.fr

Point Location Remorques

- Remorques porte-véhicule
- Dépanneuses
- Camion benne
- Camions de déménagement
- Véhicules 9 places

06 38 67 90 82

8 rue de la salle des fêtes - 45750 ST PRYVE ST MESMIN
plr-orleans@outlook.com - www.plr-orleans.fr

sommaire sommaire sommaire

- 3 Édito
- 4|9 Actualités
- 10|13 **DOSSIER**
- 14 CCAS
- 15 Médiathèque
- 16 Jeunesse
- 17 Événements
- 18|19 Associations
- 20|21 C'Passé
- 22 Agenda

Directeur de la publication : Thierry Cousin, Maire.

Réalisation : Alexandre Riboulot, Elise Leguay, Brice Cevaer, service communication.

E-mail : communication@saint-pryve.fr

Conception : La Fabrique de Com.

Crédit photos : Mairie de St-Pryvé St-Mesmin (sauf mentions), Pixabay, Freepik.

Impression : Imprimerie Prévost

Régie publicitaire : Editions Municipales de France - 01 48 48 70 70

Dépôt légal à parution.

Imprimé sur papier issu d'une gestion responsable des forêts

Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

215, route de Saint-Mesmin • 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Tél. : 02 38 22 63 63 • Fax : 02 38 66 20 56

E-mail : mairie@saint-pryve.fr

www.saint-pryve.com 



Chères Pryvatines,
Chers Pryvatins,

Samedi 3 juin, l'équipe municipale a enfin pu, après deux années de pandémie, reprendre sa balade à vélo à travers notre ville avec des points par quartier.

Dans l'ensemble, les questions ont porté sur la sécurité routière avec des comportements de certains automobilistes peu appropriés à la conduite en ville (vitesse excessive, non respect des panneaux de signalisation et de nombreuses autres infractions).

Devant ces comportements qui sont constatés régulièrement par notre police municipale et souvent réprimandés, je ne peux que m'insurger et redire aux automobilistes récalcitrants que de nombreux enfants circulent à pied comme à vélo sur l'ensemble de la commune.

Nous devons tous être vigilants pour leur sécurité et le bien vivre ensemble.

Des instructions ont été données à notre police municipale pour être plus ferme et faire davantage de contrôles.

Les autres points soulignés ont porté en grande partie sur la nécessité de couper des haies à des angles de rue ou des branches, qui rendent la visibilité quasiment nulle que ce soit chez des particuliers ou sur l'espace public.

Je rappelle à ce sujet que chacun doit entretenir ses haies pour qu'elles ne dépassent pas de chez soi et que les mauvaises herbes devant les domiciles doivent être traitées par les propriétaires.

D'autre part, le marché de travaux du nouvel ALSH et du pôle petite enfance a été notifié fin juin et les travaux doivent commencer dans le courant de l'automne.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été en famille.

Thierry COUSIN, Maire de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

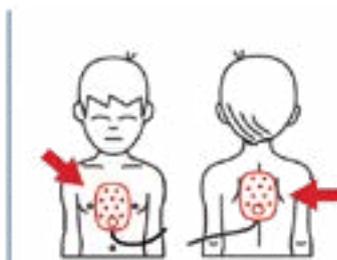
LES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE



Les **défibrillateurs automatisés externes (DAE)** ont été installés à plusieurs endroits stratégiques de la commune. Cet outil essentiel pour sauver des vies, est utilisable par toute personne depuis le décret de 2007 pour venir porter les premiers secours à un usager en détresse.

Une fois posé, le défibrillateur analyse le rythme du cœur. Si celui-ci est en fibrillation, le DAE va donner un choc électrique qui fait cesser brièvement toute activité électrique du cœur. Cette brève interruption peut être suffisante pour que le cœur se remette à battre normalement.

Si un jour vous deviez utiliser un DAE pour venir porter secours à une victime, voici deux schémas montrant comment disposer les électrodes sur un adulte et sur un enfant.



À Saint-Pryvé Saint-Mesmin, les **4 défibrillateurs** se trouvent :

- À la **Maison du Part'âge**, à l'entrée,
- Au **service de réservation des salles**, sur le côté du mur,
- À la **Mairie**, à droite du bâtiment,
- Au **domaine de la Trésorerie**, à l'entrée des terrains de tennis.



LA 3^{ème} PHASE DES AGRÈS SPORTIFS

La **3^{ème}** et dernière tranche de travaux des agrès au Lac de Bel-Air va commencer début juillet.



Les sportifs, et moins sportifs, pourront retrouver deux nouveaux agrès : **la planche d'équilibre et la station à tractions.**

La station à tractions permet d'exercer le haut du corps et la planche d'équilibre sert à renforcer le bas du corps notamment pour les personnes âgées ou pour une reprise en douceur après une blessure.

Les travaux doivent durer deux semaines.



LA PLANCHE D'EQUILIBRE

ATELIER MULTIGENERATIONNEL

Exercices de proprioception et renforcement :

- Pour les personnes âgées
- Reprise après une blessure
- Exercices du bas du corps

STATION A TRACTIONS

ATELIER DE TRACTIONS EN COURSE

- Exercices du haut du corps
- Possibilité d'être jusqu'à 4 personnes
- Exercices évolutif suivant le niveau (QR code)

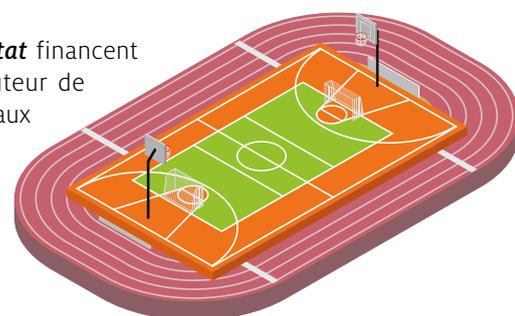
UN NOUVEAU CITY STADE À LA BELLE ARCHE

Un **city stade va voir le jour** à la Belle-Arche pour remplacer l'actuel qui sera démolé en vue de la construction du nouveau centre de loisirs et multi-accueil.

Pour ne pas laisser nos jeunes sans plateau sportif, la Municipalité a décidé de réaliser ce city stade en priorité durant l'été pour un montant total de **120 000 €** hors taxes.

Le Département du Loiret et l'État financent respectivement le projet, à hauteur de 65 000€ et de 31 000€ soit un taux de financement de 80% du coût total hors taxes.

L'inauguration du city stade aura lieu après la rentrée scolaire de septembre.



RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIER AVEC NOS ÉLUS

Samedi 3 juin, plusieurs élus du Conseil municipal sont allés à la rencontre des pryvatains à vélo pour évoquer les projets de la commune, écouter et répondre aux sollicitations des habitants.

Une trentaine de personnes se sont déplacées vers les points de rendez-vous annoncés : la **place de la Belle Arche**, le **Lac de Bel Air** et la **Place Clovis**. De nombreux sujets ont été abordés et notamment :

- **le projet de construction du centre de loisirs et multi-accueil** (une réunion de présentation du projet est prévue pour les riverains du site),
- **les difficultés de stationnement** par endroits, mais aussi les stationnements gênants sur trottoirs ou pistes cyclables par exemple (rappel : il est interdit de se garer sur les trottoirs sauf emplacements prévus à cet effet),
- **des conteneurs à ordures qui demeurent sur la voie publique** (un courrier de sensibilisation sera adressé aux riverains concernés – pour rappel vos poubelles doivent être rentrées après le passage des ripeurs),
- **le développement de pistes cyclables** sur la commune, en lien avec le plan vélo de la métropole, et notamment celle tant attendue route de Saint-Mesmin (RD 951),



- **le projet de création de 2 lignes de pédibus** pour emmener les enfants à pied à l'école via un ramassage piétons de parents ou grands-parents volontaires (plus d'infos auprès des associations de parents d'élèves ou le pôle enfance),
- **des espaces verts non entretenus** chez des locataires et propriétaires privés,
- des **explications données sur les composteurs de quartier** ou à domicile ou encore la gestion différenciée des espaces verts communaux,
- de **nouveaux aménagements et nouvelles règles** pour profiter en toute sécurité et dans le respect d'autrui du Lac de Bel Air,
- des **mesures à trouver pour empêcher les « rodéos »** de mobylettes à certains endroits de la commune,
- le souhait d'une **intervention du pôle voirie de la Métropole sur les passages piétons** place Clovis pour permettre un accès en toute simplicité et sécurité aux personnes à mobilité réduite, Monsieur le Maire ayant testé lui-même cette difficulté par le prêt d'un fauteuil roulant de l'un de nos pryvatains,
- le souhait d'une **augmentation du nombre de bornes de rechargement pour véhicules électriques**, et notamment sur le parking du Super U (un courrier sera

adressé en ce sens au Super U pour faire remonter cette demande de pryvatains) ainsi que du côté de la Place Clovis (à l'occasion des travaux du parking Hervé Bazin, des fourreaux électriques ont été posés en attente d'une prochaine installation de bornes de rechargement par Orléans Métropole le moment venu).



Toutes les demandes ont été présentées aux élus en réunion plénière et toutes celles qui sont réalisables, seront programmées pour une mise en œuvre rapide.

Merci à tous les pryvatains d'être venus à notre rencontre ! Les échanges ont été instructifs, constructifs et tournés vers le bien-vivre à Saint-Privy. Tous ont salué la qualité de vie, les efforts de la Municipalité pour la préserver et le respect des engagements pris malgré les difficultés régulièrement rencontrées : réglementaires, financières, sanitaires, ou encore liées au savoir-vivre en collectivité...

LES BALADES DE CHANTAL Patrimoine et culture

Tout l'été, retrouvez "Les balades de Chantal" organisées et proposées par Chantal Machicoane (L'Objectif C'est Vous). Partez à la découverte de Saint-Privy Saint-Mesmin pour une promenade à vélo guidée et commentée entre Loire et Loiret. Au détour des chemins, votre guide vous fera découvrir l'histoire, la culture et le

patrimoine et vous livrera quelques secrets et anecdotes. Parcours d'environ 20km, durée 2h - 2h30. Tarif : 5€. Enfant obligatoirement accompagné d'un majeur. Les 8, 14, 16 et 30 juillet, les 6, 13, 20 et 27 août et le 3 septembre de 10h à 12h30. Renseignements et inscription uniquement par mail : baladesdechantal@orange.fr





LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ERRATUM : Une piste cyclable avenue du Traité de Rome.

Il était indiqué dans le *C'Pryvé n°85 de mai-juin* que la voie verte située avenue du Traité de Rome était réservée aux cyclistes.

La voie verte est bien empruntable également par les piétons. Un décret de 2004 indique que les voies vertes sont réservées à la circulation des véhicules non motorisés : piétons, cyclistes et cavaliers.

Des espaces de biodiversité

Afin de préserver la biodiversité, le service des espaces verts pratique **la tonte raisonnée** sur plusieurs zones de la commune.

La tonte raisonnée consiste à traiter uniquement les trottoirs, chemins et passages lorsque c'est nécessaire.

Ces zones sont désormais indiquées grâce à ces panneaux.

Vous pourrez les retrouver également aux abords du lac de Bel-Air, cette fois pour indiquer les zones où le bois mort est laissé volontairement à terre.

Ces **zones boisées** servent de nids aux insectes et permettent aux oiseaux de se nourrir.



Les 24H de la Biodiversité

À l'occasion des **24H de la Biodiversité**, la Municipalité a organisé **une balade à la découverte des oiseaux** de Saint-Pryvé le dimanche 4 juin au matin.



Une quinzaine de participants sont venus écouter les différents chants des oiseaux, et ont tenté de les reconnaître grâce aux précieux conseils d'**Agnès Hergibo**, chargée d'études à Loiret Nature Environnement.



Ils ont pu observer des pies, corneilles, merles, hirondelles, rouges-gorges et même un geai !

Après une balade de plus de deux heures, du parking de la salle des fêtes au Parc de la Trésorerie en passant par le terrain de football, les participants se sont vus offrir **un moment convivial** autour d'un verre de jus de fruits pour clôturer cette matinée.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le nouveau Pot'âgé !

Depuis octobre 2022, des ateliers intergénérationnels se déroulent un mercredi par mois à la Maison du Part'âge. Les assistants maternels indépendants qui le souhaitent, accompagnés des enfants qu'ils accueillent et les seniors volontaires fréquentant le CCAS, **se donnent rendez-vous pour des ateliers autour de diverses thématiques** afin de passer un temps d'échange et de partage.

Julie (Responsable du Relais Petite Enfance à la Mairie) et **Aurélie** (Responsable des activités seniors au CCAS) sont parties de ce constat qu'il n'y avait pas d'extérieur à la Maison du Part'âge et que cela manquait terriblement dans un lieu d'accueil !

Elles ont donc fait appel au **service des espaces verts** de la commune pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'un potager sur le côté du parking, derrière la Maison du Part'âge, dans le but de donner vie à ce bout de terrain et en faire un endroit ludique et porteur de moments de partage !



Le mercredi 24 mai 2023, un **atelier intergénérationnel autour du jardinage** a été réalisé avec **Rémi et Fabrice** (des espaces verts) venus apporter les plantes et aromates, et donner des conseils pour prendre soin de ces dernières.

Le service des espaces verts a installé une barrière permettant de sécuriser les lieux, et offrant aux enfants la possibilité d'investir cet espace comme ils le souhaitent, sans danger, le parking et la route n'étant pas loin ! Ils ont fourni 5 "paloxs" pour y faire diverses plantations (groseilliers, framboisiers, choux, courgettes, concombres, romarin...).

Un **récupérateur d'eau et un composteur de quartier** fourni par Orléans Métropole viendront compléter ce pot'âgé, qui a pour but de devenir un espace d'échange, de partage et de transmission.



Jardinage à la crèche familiale

C'est en 2022 qu'a germé l'envie de la crèche familiale de **réinvestir les plantations du jardin**, et de faire profiter les "grands" de la structure à ce projet.



En effet, tous les jeudis et vendredis matins, les enfants étant dans leur dernière année avant d'entrer à l'école, viennent à la crèche avec Maud et Julie pour passer un temps pensé pour eux, avec des activités spécifiques.

Maud et Julie ont donc demandé au service des espaces verts de la commune si un partenariat pouvait se faire afin de créer un projet de jardinage ensemble. **Rémi** a tout de suite répondu oui. C'est alors qu'un travail inter-services a débuté avec plusieurs objectifs :

- **Proposer une activité de plantation** aux enfants âgés de 2 à 3 ans permettant de leur donner un contact direct avec la nature.
- **Choisir des plantes et aromates** : des tomates cerises que l'on

pourra goûter au début de l'été, de la menthe ou de la citronnelle pour leur odeur forte, des oreilles d'ours pour la douceur de ses feuilles, du romarin, du thym ou encore de l'origan... Des plantes et des aromates sans danger pour les enfants, qui ont tous un apport sensoriel intéressant !

- **Apprendre la patience et le respect de la nature** : gratter la terre, creuser, découvrir les petits vers de terre, les escargots qui vivent côte à côte, ne pas leur faire de mal, simplement les regarder et les laisser vivre leur vie au gré du temps... Il faut aussi venir arroser à chaque temps collectif à la crèche pour regarder pousser lentement ses plantations.



"Ce projet jardinage en est donc à sa deuxième année d'existence, nos collègues des espaces verts nous ont fait le bonheur de créer un jardin ludique devant notre crèche pour continuer cette ouverture sur l'extérieur et donner envie aux enfants (et aux adultes) de venir goûter au plaisir d'observer les espaces naturels qui nous entourent." Maud et Julie.

AUDREY PETIT - ESTHETIQUE, MASSAGE BIEN-ÊTRE, SOPHROLOGIE

Audrey PETIT,

esthéticienne depuis plus de 20 ans dont 10 ans à son compte, s'est formée à la pratique des massages et du bien-être pour compléter son offre durant toutes ces années. Audrey se forme en plus à la sophrologie en 2021/2022.



Douce, bienveillante et à l'écoute, Audrey prendra le temps de vous recevoir pour un premier contact, sans jugement aucun et fera tout pour vous mettre le plus à l'aise possible, afin d'établir une relation de confiance.

Elle vous donnera les outils nécessaires en matière de sophrologie pour l'amélioration du quotidien, la gestion et la maîtrise des émotions et le sentiment de bien-être en général.



« La sophrologie est un outil complémentaire aux massages ».

C'est le lundi 20 mars qu'Audrey vient s'installer à Saint-Pryvé, dans le cabinet situé au 134 route de Saint-Mesmin.

« C'est avec plaisir que j'accueillerai les particuliers pour des moments de détente et de bien-être au sein de mon cabinet ».

Audrey Petit va bientôt proposer des séances collectives de sophrologie en extérieur, toujours dans une démarche de recherche du bien-être.



Aujourd'hui, Audrey **propose ses 3 activités** : soins esthétiques, massages bien-être et sophrologie.

Les soins esthétiques et les massages bien-être sont proposés uniquement à un public féminin, et la sophrologie à tout public.

N'hésitez pas à contacter Audrey, du lundi après-midi au samedi pour prendre rendez-vous selon ses disponibilités !

Audrey PETIT

134 route de Saint-Mesmin
St-Pryvé St-Mesmin
www.audreybienetre.com
06 28 81 80 20
audrey.petit45@gmail.com

TRAVAUX AU CARREFOUR CANDOLLE

Le **rond-point Candolle**, situé à Orléans au bout de l'Avenue de Saint-Mesmin, **a débuté sa transformation** le 12 juin dernier afin de sécuriser les acteurs des mobilités actives.

Les travaux vont permettre **la création d'une voie cyclable bidirectionnelle et la requalification des trottoirs**.

Le giratoire à proximité du Lycée Charles Péguy verra donc son nombre de voies dédiées aux automobilistes passer de 3 à 2.

Le carrefour de feux marquant l'entrée de l'Avenue de Saint-Mesmin sera lui **requalifié en giratoire**. Les voies des mobilités douces seront aussi aménagées de façon à sécuriser la traversée.

Orléans Métropole intégrera la plantation de 25 platanes, chênes, ormes, pistachiers et autres tilleuls ; d'autre part, l'éclairage public sera modernisé avec le passage aux LEDs.

Enfin, un système de vidéo-protection sera installé.

Durant toute la durée des travaux (7 mois environ) la circulation automobile sera réduite à une seule voie. Cependant le parcours des lignes de bus reste inchangé et l'accès aux commerces est bien maintenu.

Toutes les informations sur www.oreans-metropole.fr



© Orléans Métropole - Didier Depoorter

Montant des travaux : 1.4 millions d'euros

Durée des travaux : 26 semaines

création de pistes cyclables

Plantation de 25 arbres

Modernisation de l'éclairage public

FERMETURE DES STRUCTURES COMMUNALES

Voici les jours de fermeture des structures communales pour la fin d'année 2023 :



Fermeture de la Médiathèque :

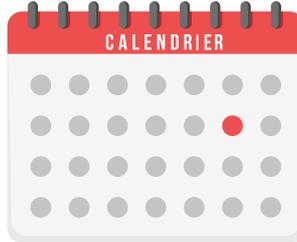
- Le 15 juillet 2023
- Le 14 août 2023

Fermeture de la micro-crèche, la Farandole :

- Du 24 juillet au 18 août 2023

Fermeture des structures jeunesse :

- Le 14 août 2023
- Les 31 août et 1^{er} septembre 2023
- Du 23 décembre 2023 au 1 janvier 2024



Fermeture de l'accueil et des services municipaux :

- Le 14 août 2023

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Pour rappel, **le stationnement sur les trottoirs est interdit sous peine d'une amende de 135€** avec un enlèvement de la voiture en fourrière possible.

Il n'y a pas d'obligation d'indiquer l'interdiction de stationnement sur les trottoirs par un panneau.

Un trottoir doit être réservé à la circulation des piétons. Néanmoins, **une tolérance est accordée pour le stationnement sur des trottoirs très larges** tels que ceux de la route de Saint-Mesmin. Une voiture peut être stationnée si un passage suffisant est laissé pour les piétons, les poussettes et les personnes en situation de handicap.



Dorénavant, les policiers municipaux sont amenés à réaliser plus de contrôles afin de sécuriser au maximum le déplacement des piétons sur notre commune.

Nous vous remercions pour votre diligence.

ÉTAT CIVIL



Juliette ARROUAYS MARTIN
le 16/05/2023

Augustin ANDRADE
le 20/05/2023



Jean-René PERRIN, 76 ans



Kevin COMBE et Kelly GRATIER

LA RÉSERVE COMMUNALE



Les secrétaires de la Réserve Communale interviewent Monsieur le Maire !
Que pense Monsieur le Maire de la réserve communale ?



- Pourquoi avez-vous créé la Réserve Communale ? Quel est le but ?

Mon équipe et moi-même avons créé la réserve communale pour répondre à un besoin bien précis. En effet, la commune fait partie d'un territoire fragile avec de nombreux risques majeurs : inondations, sécheresse, transports de matières dangereuses...

Il nous paraissait donc utile de pouvoir nous appuyer sur la Réserve Communale en cas de problème, en espérant, paradoxalement, ne jamais en avoir besoin.

- Que pensez-vous de la Réserve Communale et de son organisation ?

J'en suis tout à fait satisfait. Les personnes qui forment la réserve communale sont volontaires et sont présentes à de nombreux événements, ce qui leur assure une bonne visibilité.

Caroline Jury et Jean-Claude Hennequin assurent une excellente direction et une très bonne coordination.

- La Réserve Communale coûte-t-elle cher à la commune ?

Il faut forcément être prêt et équipé en cas de risque majeur, mais le coût est dérisoire comparé au service rendu.

- Si vous deviez donner un qualificatif pour la Réserve Communale ?

J'entends souvent parler de la Réserve Communale et je sais à quel point les membres qui la composent sont très impliqués.

- Comment pourrait-on faire pour que la Réserve s'améliore ?

Il faut continuer les exercices, les formations (recherche de personnes disparues, aménagement d'un centre d'urgence, les gestes qui sauvent...). Il serait bien aussi de se rapprocher des pompiers et éventuellement des sauveteurs en mer.

- Comment voyez-vous l'avenir de la Réserve Communale ?

Essayer dans la mesure de possible d'accueillir des personnes plus jeunes afin de prévoir l'avenir !

L'EAU, COMMENT L'ÉCONOMISER ?

SÉCHERESSE : Restriction des usages de l'eau

La sécheresse frappe durement notre commune et plus généralement notre pays. Depuis le 1er janvier 2023, seulement 200 mm de pluie sont tombés dans le Loiret.



Les cours d'eau arrivent à des niveaux de plus en plus alarmants, notamment pour le Cosson et Le Loiret-Dhuy, **placés en état de crise**, le plus grave.

Un **arrêté préfectoral** a donc été pris le 7 juin dernier pour mettre en place des mesures de restrictions des usages de l'eau sur notre territoire :

- Interdiction entre 8h et 20h d'arroser son jardin potager, sa pelouse, ses arbres ou arbustes,
- Interdiction de remplissage des piscines privées sauf pour la remise à niveau nécessaire à leur fonctionnement et le premier remplissage après chantier,
- Interdiction d'alimenter les fontaines, pièces d'eau et jeux récréatifs,
- Interdiction de nettoyer sa façade ou sa toiture sauf en cas de travaux,
- Interdiction d'arroser les terrains de sport sauf pour les terrains accueillant des compétitions de niveau national.

Tout le détail des restrictions est en ligne sur www.saint-pryve.fr.

LES EAUX SOUTERRAINES

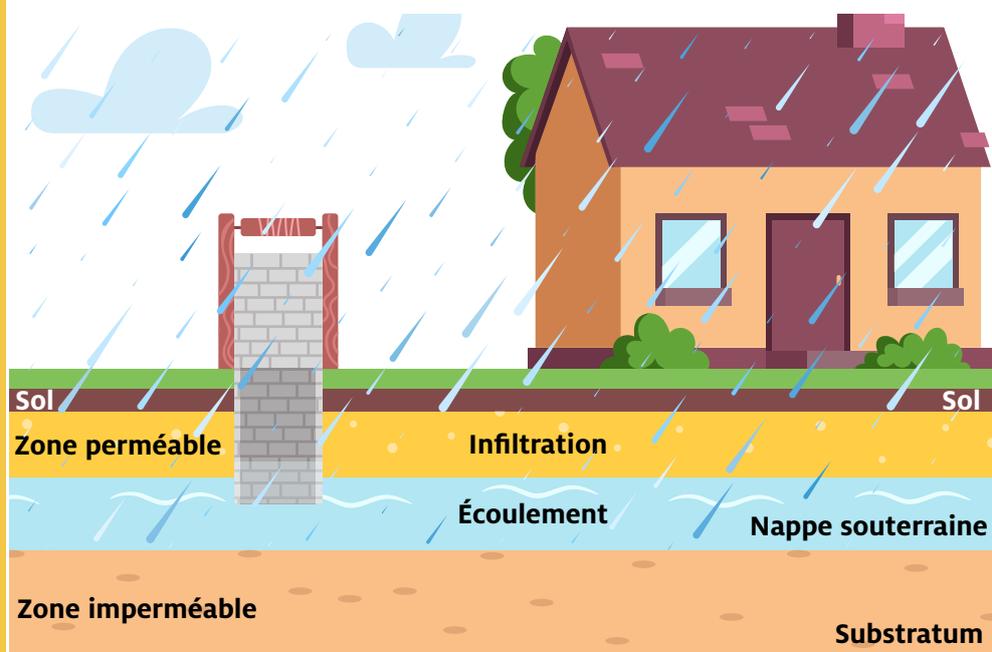
Bien qu'invisibles, les *eaux souterraines jouent un rôle majeur* pour l'Homme et l'environnement. Elles contribuent à l'alimentation des cours d'eau et permettent le maintien de la vie aquatique. Grâce à leur qualité et au stock naturel qu'elles constituent, elles sont aussi la principale source d'approvisionnement en eau potable en France, et sont utilisées dans l'agriculture et l'industrie.

Lorsqu'une nappe est touchée par la sécheresse, la baisse de son niveau peut entraîner des conséquences, comme des ruptures d'eau.

Les nappes phréatiques

Une nappe phréatique est une réserve d'eaux souterraines située à faible profondeur. En général ces nappes ne sont ni des lacs, ni des cours d'eau souterrains : il s'agit d'eau contenue dans les pores ou les fissures des roches, saturées par les eaux de pluie qui se sont infiltrées.

L'eau de pluie percole jusqu'à la nappe phréatique et son niveau monte ou baisse en fonction des précipitations et extractions. Comme elles se renouvellent rapidement, ces nappes sont particulièrement **sensibles aux phénomènes de sécheresse**. C'est le type de nappe **le plus exploité pour l'eau potable** et l'irrigation en France.



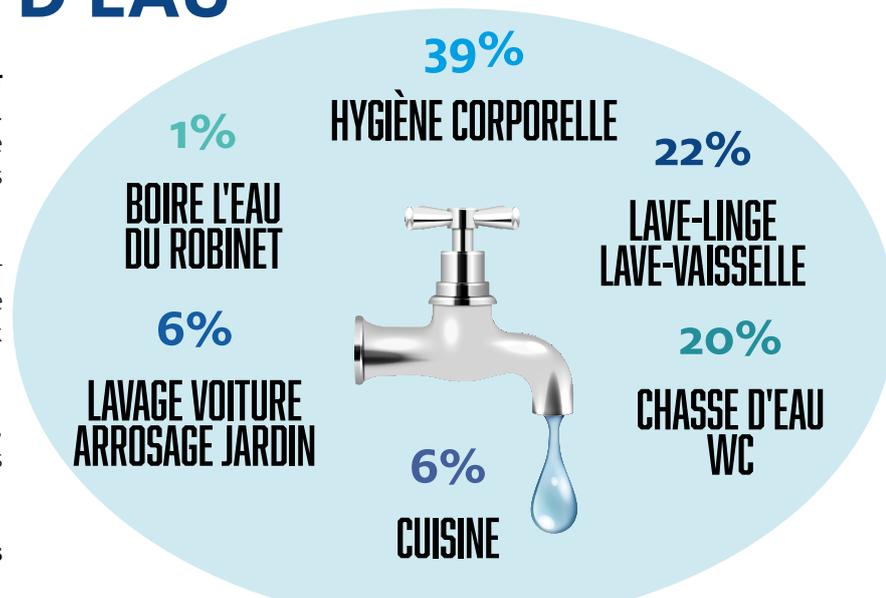
LES ASTUCES POUR RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU

Chaque français consomme en moyenne **150 litres d'eau par jour** dont la plus grosse partie concerne l'hygiène en général. C'est souvent dans la salle de bain que nous consommons le plus d'eau, entre les douches, les chasses d'eau ou encore les machines à laver.

Heureusement des astuces simples et pratiques existent pour réduire notre consommation d'eau, notamment en période de sécheresse où les nappes phréatiques sont à des niveaux préoccupants.

Aujourd'hui, un simple robinet nous suffit à avoir accès à l'eau, directement chez nous, mais qu'en sera-t-il si les sécheresses perdurent et s'intensifient ?

Agissons dès maintenant, tous ensemble avec des astuces à la portée de tous !



Répartition en % de la consommation d'eau d'un Français par jour

1. Eviter les fuites

Il est important de vérifier régulièrement l'état de vos robinets et tuyaux. Il suffit généralement de changer un joint pour réparer la fuite.

Conseil : Pour savoir si une fuite est en cours dans votre logement, regardez votre compteur d'eau le soir avant d'aller vous coucher et noter les chiffres indiqués. Si au petit matin, les chiffres ont changé, c'est que de l'eau a coulé et donc que vous avez une fuite !

2. Prendre des douches plutôt que des bains

Un bain consomme entre 150 et 200 litres d'eau soit l'équivalent d'une consommation moyenne d'un Français chaque jour. A *contrario*, une douche sans couper l'eau consomme 60 litres d'eau, et si vous stoppez l'eau pendant que vous vous savonnez, ce nombre descend à **20 litres**.

3. Economiser l'eau du robinet

Pour éviter le gaspillage, coupez l'eau dès que possible surtout au moment du brossage des dents ou du lavage des mains.

La meilleure astuce pour réduire l'eau du robinet est **la pose d'un mousseur**. Ce dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50%, mais la pression ne diminue pas ! Il vous en coûtera moins de 10€.

4. Economiser l'eau de la douche

Le premier réflexe à avoir est de **couper l'eau pendant qu'on se savonne**. Une autre astuce est de récupérer l'eau froide gaspillée en attendant la bonne température de sa douche. Mettez une bassine dans la douche pour récupérer cette eau, elle vous servira ensuite à arroser vos plantes.

Vous pouvez investir dans une **douchette économe**, qui offre le même confort d'utilisateur mais permet de réaliser 75% d'économie d'eau. Comptez de 25€ à 45€ pour cet achat.

Enfin, pour ceux qui n'ont pas la notion du temps sous la douche, un **sablier ou un minuteur** peut aider à ne pas passer plus de 5 minutes dans la douche. Vous pouvez en trouver dans le commerce pour moins de 10€.

5. Récupérer les eaux de pluie

L'eau de pluie est utilisable dans toutes les activités pour lesquelles l'eau potable n'est pas nécessaire. Pour récupérer les eaux de pluie, vous pouvez vous munir d'un récupérateur d'eau et ainsi **arroser votre jardin, votre potager, laver votre voiture et même nettoyer les sols**. Les prix varient selon le système choisi et la contenance, par exemple, pour une cuve de 650 litres, le prix s'élève à 350 euros. La Métropole a lancé à plusieurs reprises l'opération "**Adopte un récupérateur**".

6. Réutiliser l'eau de cuisson

L'eau de cuisson est généralement jetée dans l'évier une fois la cuisine terminée. Pourtant, celle-ci est remplie de bienfaits pour les plantes grâce aux aliments qui ont chauffés à l'intérieur de la casserole d'eau.

Une fois refroidie, arrosez vos plantations !

LES BIODÉCHETS ET LE COMPOST

LES BIODÉCHETS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

À compter du 1^{er} janvier 2024, la réglementation impose aux collectivités l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour tous les foyers. Mais que sont les biodéchets ?

Les biodéchets regroupent à la fois les déchets alimentaires, aussi appelés « déchets de cuisine et de table » qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages mais aussi les déchets issus de l'entretien du jardin aussi appelés « déchets verts » tels que les tontes de pelouse, les feuilles mortes, la taille de haie etc.

POURQUOI CETTE OBLIGATION ?

Chaque année, l'ensemble des ménages français produit 18 millions de tonnes de biodéchets. Aujourd'hui, 70% de ces biodéchets finissent dans la poubelle verte et sont malheureusement incinérés au même titre que les déchets non-biodégradables, produisant des émissions de gaz à effet de serre.

Celles-ci sont pourtant évitables dès maintenant en triant directement les biodéchets chez soi grâce à une solution simple : **le compostage**.

En France, 50% des français compostent déjà leurs déchets de cuisine et leurs déchets verts(3). Il faut savoir qu'un composteur de 1 à 1,5m³ permet de traiter environ une à deux tonnes de biodéchets par an.

LA SOLUTION : LE COMPOSTAGE

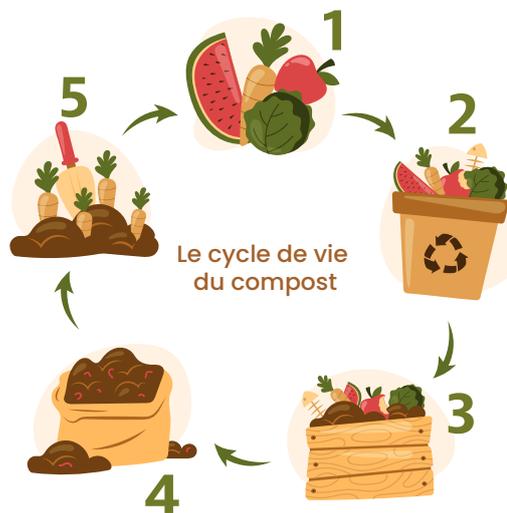
Le compostage, c'est la reproduction d'un processus naturel de dégradation des déchets de tables et des déchets verts.

Même si nous ne les voyons pas, la terre abrite de véritables colonies de micro-organismes tels que des champignons ou des bactéries mais aussi des individus de plus grande taille comme les vers de terre, qu'on voit plus souvent.

Tout cet écosystème va se nourrir des sucres et protéines contenus dans les déchets.

Les déchets vont alors se décomposer pour former sur le sol une couche superficielle de quelques centimètres d'épaisseur, communément appelée humus (4).

L'humus recouvre le sol de nos forêts ou des zones boisées. C'est grâce à ce procédé qu'aucun déchet organique ne reste. Les biodéchets sont rendus à la terre, les sols sont nourris et mieux structurés. La nature continue ainsi son cycle (5).



LES DIFFÉRENTS TYPES DE BIODÉCHETS

Les restes de repas : os, viandes, arêtes, poissons, pâtes, riz, sauces, crustacés, coquillages, marc de café avec le filtre, thé ou infusion avec le sachet si biodégradable, coquilles d'oeufs broyées, croûtes de fromage, ...



Les papiers souillés : mouchoirs en papier, essuie-tout, journaux



Les végétaux : épluchures, fruits et légumes abîmés, fleurs fanées, tonte de pelouses, feuilles mortes, haies, ...



Divers : cendres de bois, sciures et copeaux de bois



POUR LES FOYERS EN MAISON INDIVIDUELLE, L'OPÉRATION "J'ADOpte UN COMPOSTEUR" EST FAITE POUR VOUS !

Orléans Métropole vous propose, avec l'opération "J'adopte un composteur", d'obtenir gratuitement un composteur pour trier et valoriser sur place vos biodéchets.

Déjà 21 000 familles de la Métropole ont participé à l'opération : rejoignez-les !

Pour l'obtention du composteur, rien de plus simple :

- 1- connectez-vous sur le site : <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur/>
- 2- Choisissez un créneau pour venir retirer votre composteur à la **Direction de la réduction et de la valorisation des déchets**, située 33 rue Hatton à Orléans, ou sur l'une des Végé'tri de la Métropole.



3 CHOSES À SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE	1 C'EST FACILE Il suffit d'appliquer quelques règles : varier les apports, brasser le compost de temps en temps et vérifier son humidité...	2 C'EST ÉCONOMIQUE Le compost obtenu est gratuit. Vous évitez aussi les déplacements en Végé'tri.	3 C'EST NATUREL Le compostage est un processus de transformation des matières organiques par des bactéries, des insectes, des vers... Un compost réussi sent bon l'humus !
--	---	---	--

POUR LES FOYERS RÉSIDANT EN IMMEUBLES, LES COMPOSTEURS COLLECTIFS SONT LA SOLUTION !

Dans le cadre de sa politique de réduction des ordures ménagères, Orléans Métropole a mis en place des composteurs collectifs pour les habitants n'ayant pas de jardin privatif pour accueillir un composteur.

Notre commune est la prochaine sur la liste et **beneficiera de composteurs partagés pour les habitants de la place Clovis !**

Pour le moment, l'affiche ci-contre a été apposée dans les halls d'immeuble de la place. Les habitants intéressés par le compostage collectif sont invités à **se faire connaître auprès de la Mairie en appelant l'accueil au 02 38 22 63 63** puis en tapant la touche n°9 du téléphone.

En plus de réduire ses déchets, cette opération permet de créer des moments de convivialités et de partage entre voisins.

D'autres immeubles seront concernés. Si vous êtes intéressés, adressez-vous à : accueilmairie@saint-pryve.fr

DANS MON QUARTIER LE COMPOSTAGE, ON S'Y MET TOUS !

Oui ! Composter quand on a pas de jardin, c'est possible.
Orléans Métropole et votre commune vous accompagnent

Pratiquer le compostage partagé et valoriser vos déchets de cuisine

- Réduire ses déchets
- Supprimer les odeurs de la poubelle
- Découvrir une pratique simple et utile
- Créer des moments de convivialité

4 BONNES RAISONS DE SE LANCER

Vous êtes intéressé ?
Contactez-nous
02 38 22 63 63
(taper 9)

DEJÀ 15 QUARTIERS ÉQUIPÉS
450 FAMILLES CONCERNÉES &

www.orleans-metropole.fr/dechets

ORLÉANS MÉTROPOLE
VILLE DE SAINT-PRYVÉ
SAINT-MESMIN

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

Le compost peut-être utilisé à mi-décomposition, on dit alors qu'il est demi-mûr, ou quand il est suffisamment décomposé, dit mûr. Cela peut prendre entre 6 et 9 mois, selon le type de déchets et la température.

Le compost demi-mûr peut être utilisé en paillage de sol au pied des arbustes ou en couverture de sol nu après récolte à l'automne.

Le compost mûr, quant à lui, peut être utilisé pour :

- **Le potager** : à l'automne ou en fin d'hiver, en surface avec un léger griffage pour l'incorporer à la terre, au printemps entre les rangs de légumes avant de pailler dessus et toute l'année, dans les trous de plantation en le recouvrant de fines couches de terre afin que les graines ne soient pas en contact direct, mais que les racines trouvent les nutriments du compost en se développant.
- **Les arbres fruitiers** : à l'occasion de la plantation d'arbres ou de buissons fruitiers, mélangez 20% de compost dans le trou de plantation. Pour l'entretien, répartissez chaque année sous l'envergure des feuilles une couche d'environ un centimètre d'épaisseur de compost pour les arbustes.
- **Le jardin d'agrément, les massifs floraux et sous des haies arbustives** : lors de leurs installations, mélangez le compost avec de la terre afin de nourrir le sol
- **Les jardinières et pots** : pour les nouvelles jardinières, un bon mélange est constitué d'un tiers de compost, un tiers de terre et un tiers de sable.

LE CCAS

Les aides du CCAS pour la rentrée scolaire

> LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le CCAS peut accorder un tarif préférentiel pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire pour les enfants scolarisés dans la commune en classe de maternelle et élémentaire.

Les aides sont attribuées en fonction des ressources et des charges suivant les quotients définis par le CCAS.

> L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS PRATIQUÉES DANS LA COMMUNE

Ces aides sont proposées à tout enfant et adulte répondant aux critères définis par le règlement des aides aux loisirs.

Ces aides sont réservées aux personnes présentant des revenus modestes. Pour en faire la demande, un dossier doit être demandé à l'Espace Social :

20 place Clovis - Tél : 02 38 51 09 10
Mail : ccas@saint-pryve.fr

L'art-thérapie intergénérationnel



Mercredi 14 juin, les **seniors du CCAS et les enfants du centre de loisirs** se sont retrouvés à la Maison du Part'âge pour un atelier intergénérationnel d'art-thérapie avec **Sophie Zanone**, intervenante en arts-plastiques.

Ensemble, les seniors et les enfants ont peint à l'aquarelle, réalisé des fleurs en pâte à sel, des cochenilles, dessiné des fresques...

Ce fut un beau moment de partage, d'entraide et d'écoute où chacun a pu exprimer son talent !

Pour terminer cet après-midi, un goûter a été proposé.

Un grand merci à **Aurélié Pottier** du CCAS, à **Marie-Justine Rattiny** et **Fabrice Charpentier**, nos animateurs qui ont encadré avec Sophie Zanone cet atelier.



Inscription aux ateliers numériques pour les seniors

ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone...



Communiquer par mail, faire des recherches sur le net, faire vos comptes, retoucher des photos ...

Vous êtes débutants ou peu expérimentés, le CCAS vous propose dès le mois de septembre des ateliers thématiques les mercredis après-midis afin d'apprendre à se familiariser avec ces outils.

Atelier de septembre à décembre. Places limitées. Petit groupe.

Tarif : 25€ pour les 12 séances.

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT : ORDINATEUR ET SMARTPHONE, UN DUO À CONNAÎTRE

S'adresse aux personnes qui sont déjà à l'aise avec le numérique et qui souhaitent se perfectionner, en apprendre plus, découvrir d'autres possibilités avec les outils numériques.

À partir de fin septembre, le vendredi après-midi, sur 8 séances, par petit groupe.

Tarif : 20€ pour les 8 séances.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Au CCAS - 20 place clovis - 02 38 51 09 10
ccas@saint-pryve.fr

La Médiathèque

Partir en livre : la liberté

Chaque année la Médiathèque de Saint-Pryvé participe à l'événement national "Partir en Livre", la grande fête du livre jeunesse du **22 juin au 23 juillet**.



Cette année, le thème est la liberté et c'est **Mortelle Adèle** qui a été choisie pour l'affiche.

Mortelle Adèle incarne la liberté et l'émancipation que chaque livre peut apporter dans notre quotidien.

ATTENTION
Fermetures exceptionnelles le **samedi 15 juillet** et le **lundi 14 août**.

CONCOURS DE DESSINS MANGA

Mercredi 5 juillet à 15h

- Dépouillement des votes en présence des participants
- Remise des prix
- Goûter



Sur inscription sur le site de la Médiathèque : <https://www.bibliotheque-saint-pryve.net> ou par mail à : bibliotheque@saint-pryve.fr ou par téléphone au 02 38 66 05 93

LES ANIMATIONS EN AOÛT

Ateliers de création d'oiseaux pour tous (enfants et adultes) à partir de 3 ans

À cette occasion, les bibliothécaires vous proposent :

La liberté !

Lectures pour les 0-3 ans

- Mercredi 12 juillet à 10h30
- Mercredi 19 juillet à 10h30

La liberté !

Lectures pour les 4-12 ans

- Mercredi 12 juillet à 17h
- Mercredi 19 juillet à 17h

La liberté ! Ateliers koinobori

Laisser libre cours à votre créativité !

Ateliers pour les 10 ans et + (les ados déjà en vacances et les adultes) :

- Mercredi 28 juin à 14h
- Lundi 3 juillet à 16h
- Mardi 4 juillet à 16h

Ateliers pour les 5 ans et + :

- Lundi 10 juillet à 16h
- Mardi 11 juillet à 16h
- Lundi 17 juillet à 16h
- Mardi 18 juillet à 16h



- Vendredi 18 août à 10h
- Lundi 21 août à 16h
- Mardi 22 août à 16h
- Vendredi 25 août à 10h
- Lundi 28 août à 16h
- Mardi 29 août à 16h
- Vendredi 1^{er} septembre à 10h

Lectures et kamishibai pour les 0-3 ans

- Mercredi 23 août à 10h30
- Mercredi 30 août à 10h30

Lectures et kamishibai pour les 4-12 ans

- Mercredi 23 août à 17h
- Mercredi 30 août à 17h



Et pour tous les âges et en accès libre : puzzle, coloriages et jeux de société tout l'été !

C'est toi qui raconte !

À partir d'albums sans texte, les enfants et leurs parents, avec l'aide des bibliothécaires, sont invités à raconter eux-mêmes l'histoire (présence obligatoire des parents pour les 3-6 ans).

Vous êtes libre de choisir votre histoire et de vous exprimer !

- Mercredi 12 juillet à 14h
- Vendredi 21 juillet à 10h

Pour toutes les lectures et ateliers :
Sur inscription sur le site de la Médiathèque : www.bibliotheque-saint-pryve.net
Par mail : bibliotheque@saint-pryve.fr
ou par téléphone
au 02 38 66 05 93

GÉNÉRATION 0 GASPI

La classe de CM2 de **Madame Loulier, aux Sablons**, a participé au projet "**Génération 0 gaspi**" !

Après avoir visité en début d'année l'**UTOM** (usine de traitement des ordures ménagères) puis l'association **Le Tremplin** qui collecte, trie et valorise les déchets, les enfants se sont attelés à la fabrication de **4 dioramas** (mises en scène en relief) autour des **4 éléments de notre planète : l'eau, le feu, la terre et l'air**.

Les enfants dénoncent à travers ce projet la surconsommation, la pollution des sols, de l'air, des cours d'eau, le réchauffement climatique, les forêts qui brûlent, l'élevage intensif, les déchets en nombre...

Réalisés entièrement avec des déchets et des objets de récupération, les dioramas ont été confectionnés avec des objets dits "intrus" : brosse à dent pour l'eau, canette de coca pour la terre, ombrelle pour le feu et bidons toxiques pour l'air.

Un grand bravo aux enfants qui ont aimé travailler en équipe sur ce projet qui leur a appris beaucoup sur notre planète et son environnement. Merci à Madame Loulier pour la réalisation de ce projet.

LE PERMIS VÉLO

Les classes de CM2 des écoles **Hervé Bazin et Sablons** ont eu droit à plusieurs séances du "permis vélo" encadrées par Pierrick Brancourt, Caroline et Laurent Chery, nos éducateurs sportifs.

Les enfants ont d'abord appris les bases du code de la route avec l'apprentissage des panneaux de signalisation avant de pratiquer sur des parcours spécialement conçus pour eux !

Enfin, le permis vélo s'est terminé par une balade à vélo jusqu'au collège de l'Orbellière pour mettre en situation réelle les futurs 6^{ème} !



LES CM1 DES SABLONS : LAURÉATS DU DÉPARTEMENT

La classe de CM1 de Mme Bertrand a participé au concours photo "**Ojectif 2024**". Le thème choisi était : En route vers Paris 2024.

Intitulée "**D'Olympe à Paris**", la photo des 24 écoliers représente l'histoire des Jeux Olympiques : Du Mont Olympe, domaine des Dieux à la Tour Eiffel, symbole de Paris, capitale de la patrie des Droits de l'Homme, sur le chemin de la flamme olympique, éclosent

les valeurs d'amitié, de respect, de courage et d'égalité.

Cette photo a reçu un prix départemental qui sera bientôt remis aux enfants !

Merci à **Caroline Chery, éducatrice sportive**, pour ses conseils et son aide pour la réalisation de cette photo.



LES ACTIVITÉS DE L'ALSH CET ÉTÉ

Cet été, **plusieurs sorties sont prévues** pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :

- Visite du château de la Ferté Saint-Aubin
- Lulu Parc
- Family Park
- Léo Parc Aventure
- Parc aventure de Monnaie



Sans oublier les descentes de Loire en canoë, les balades à Poney, la visite du Muséum, le Climb'up, le labyrinthe de Beaugency, la piscine de la Trésorerie, les ateliers rollers, la ferme du Centre de Loisirs ...

N'oubliez pas de prévoir un petit sac à dos avec une gourde d'eau, une casquette et de la crème solaire.

L'équipe d'animation accueille **les enfants de 7h30 à 9h30 le matin**. Le départ le soir se fait **entre 16h30 et 18h30**. Merci de respecter ces horaires.

Contact : 02 38 22 63 69 - clsh@saint-pryve.fr

Ciné plein air

Le Ciné plein air fait son grand retour ce **vendredi 7 juillet** au Domaine de la Trésorerie, du côté des terrains de tennis avec la diffusion de **Bohemian Rhapsody** !

Nous avons hâte de vous retrouver à partir de 19h pour partager un moment convivial avec la présence de deux food-truck qui assureront la restauration durant la soirée : le **Tubercule**, qui proposera des burgers à tomber par terre et le **Bilig' à Roulettes** qui vous régalerà avec ses crêpes salées et sucrées.

Quelques chaises seront installées pour les personnes à mobilité réduite et les personnes fragiles (personnes âgées, femmes enceintes),. Sinon, nous vous demandons d'**apporter de quoi vous installer confortablement**, et si cela signifie apporter votre salon de jardin au complet, nous n'y voyons pas d'inconvénient !

Plaids, poufs, chaises longues, couettes, duvets... soyez imaginatifs, nos photographes seront là pour vous prendre en photo si vous le souhaitez !

Le film sera diffusé à partir de 22h, une fois la nuit tombée.

Nous vous rappelons que **des poubelles seront à disposition** sur le site pour y jeter directement vos déchets et le laisser propre.

Pensez également à apporter une petite laine, si la soirée est fraîche.

Voilà, vous savez tout ! Maintenant, on vous attend nombreux pour chanter devant Bohemian Rhapsody sur les plus grands titres de Queen (avant le Ciné plein air de septembre) !

Vendredi 7 juillet - Domaine de la Trésorerie, 14 rue des Moines, côté terrains de tennis. Ouverture dès 19h. Diffusion du film à 22h.



Ce qui vous attend à la rentrée



Fête Nationale 13 juillet

Comme chaque année, **Saint-Pryvé Saint-Mesmin** s'associe à **Orléans et Saint-Jean de la Ruelle** pour l'organisation des festivités des 13 et 14 juillet !

Cette année, deux food-truck seront présents dès **19h** au Four à Briques le **jeudi 13 juillet**, et des tables avec bancs seront installés afin de vous faire profiter d'une belle soirée.

Nos brasseurs pryvatains, **La Riff et la Brasserie du Four à Briques** nous font le plaisir d'être présents cette année pour proposer leurs breuvages à la vente.

Dès 22h, le **groupe Pock Pock Blues** déambulera sur des rythmes entraînants pour nous faire danser en attendant le **tir du feu d'artifice prévu à 23h** sur le Pont de l'Europe.

Pock Pock Blues jouera ensuite jusqu'à minuit et l'ouverture du pont.

Vous pourrez alors le traverser pour aller rejoindre les festivités et le bal du côté de la tête nord du pont !

En cas de risque incendie ou de vent trop fort, le feu d'artifice peut être annulé. Si cela venait à se produire, les festivités seront tout de même maintenues !



#Orléans www.ortleans.fr



Orléans Mairie

LA DIANE

Devenez adhérent de l'association pour la saison 2023-2024.

Chasse devant soi pour le petit gibier et organisation de battues pour réguler certaines espèces comme les sangliers en accord avec la Fédération et les agriculteurs.

Condition essentielle : résider à Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

Pour tout renseignement, contacter le Président au 06 26 58 92 41.

SAINT-PRYVÉ RANDO

Après un séjour dans les Aravis en 2022, changement de décor pour les randonneurs de SAINT PRYVE RANDO. La première semaine de mai, nos pas nous ont emmenés dans le Gers, « *la petite Toscane française* ».

Par un temps ensoleillé, nous avons cheminé entre vallons et collines à travers bois, cultures, vignes. Au gré de nos pérégrinations, nous avons admiré bastides, villages classés, collégiales, abbayes ... de cette région de Gascogne traversée par le chemin de Compostelle.

Le « *pousse-rapière* » a dévoilé son secret ... et la teinturière de l'atelier du « *Bleu de Lectoure* » nous a révélé l'histoire et le « *renouveau* » du bleu pastel gersois.

Les randonneurs de Lectoure nous ont aimablement guidés pour une journée de marche et une découverte de leur village remarquable sur son éperon rocheux.

Habituellement, nous marchons les dimanches matin et deux mercredis par mois selon un programme établi trimestriellement.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons présents au FORUM DES ASSOCIATIONS et vous pouvez nous retrouver sur notre site <https://stpryverando.fr/>



CLUB DES AÎNÉS

BUFFET CAMPAGNARD

204 membres ont assisté le 11 avril à notre buffet campagnard animé avec brio par Jean-François Carcagno.



VOYAGE EN ITALIE AUX POUILLES DU 1er AU 8 MAI

Après un envol en destination de Brindisi, nous sommes partis à la découverte du Mont San Angelo, lieu de pèlerinage où se trouve le sanctuaire de Saint Michel.

Poumon vert du parc national, la Foresta Umbra est située à 830m. A Vieste, découverte du centre historique, Trani, son ancien port et sa splendide cathédrale romane, le Castel Del Monte qui domine la plaine, puis Matera, son quartier neuf qui tranche avec celui des « Sassi », habitats troglodytiques. Nous avons visité un musée archéologique à Grottaglie, capitale de la céramique.

A Lecce et à Otranto, visite des châteaux et cathédrales. A Ostuni, après avoir déambulé dans le parc d'oliviers séculaires, nous avons pu déguster de l'huile ; des maisons blanches, au sommet de 3 collines offrent une vue imprenable sur la mer.



Visite de Bari, son château, les murailles de la vieille ville et la basilique St Nicola.

A Castellana, nous avons visité les grottes les plus grandes d'Europe. A Alberobello, nous avons pu voir les curieuses constructions en pierres plates « les trulli » qui font partie du patrimoine mondial de l'Unesco.

LA RESERVE DE BEAUMARCHAIS A AUTRECHE

Au cœur du Val de Loire, tout près d'Amboise, nous avons découvert un parc animalier peu ordinaire sur environ 30 hectares. Nous avons embarqué à bord du Safari Train pour un voyage insolite à la rencontre de grands gibiers d'élevage : cerfs, biches et faons, sangliers et leurs marcassins. Nous avons rencontré des mouflons de Corse, des daims, des bisons et leurs petits, des émeus et autruches ainsi que des wallabies.



Ensuite nous sommes allés à Amboise pour une découverte de la ville en petit train, suivie d'une visite et dégustation de liqueurs et crèmes de la distillerie Fraise d'Or dans un site troglodyte.

AGENDA DU CLUB

- Pique-nique de la marche le 7 juillet à Vieilles Maisons sur Joudry
- Concours de boules et barbecue le 6 septembre
- Forum des associations le 9 septembre
- Tête de veau à Chilleurs aux Bois le 15 septembre
- Repas choucroute le 17 octobre
- Festival des chorales le 7 octobre : VENEZ REJOINDRE LA CHORALE
- Repas des adhérents le 14 novembre

ARPEGGIO

Arpeggio (chorale de St-Pryvé) et la **Cantarelle** (chorale de St-Jean-de-Braye) sont parties en vadrouille pour le week-end de l'Ascension (du 18 au 21 mai) chez nos amis de la **chorale de Pfullendorf en Allemagne**. Visites du lac de Constance et de la vallée du Danube, nos yeux n'en pouvaient plus de beauté...



Rires et bières se sont invités à un superbe programme de chansons de nos deux pays. **Et nous l'avons décidé, c'est sûr, ce n'est qu'un au revoir...**



Les cours de musique pour adulte ou enfant (piano et guitare) et répétitions de la chorale adulte (tous les mardis de 20h15 à 22h30 à l'auditorium) fonctionnent par année scolaire.

Toutefois, l'association Arpeggio peut accueillir de nouveaux musiciens ou choristes en cours d'année. N'hésitez pas à prendre contact par mail : asso.arpeggio@gmail.com

LE PRINTEMPS DES ARTS



L'exposition «**Printemps des Arts**» présentée par l'association Galerie Pryvé s'est terminée le 4 juin. Beaucoup de visiteurs sont venus admirer les œuvres des artistes et les 2 invités d'honneur

Daniel Germain, peintre et **Liliane Caumont** sculpteur ont été très à l'écoute et disponibles pour tous. Leurs œuvres ont été appréciées et les sculptures ont touché par leur sensibilité et leur créativité.

Les écoles sont venues en nombre ; les enfants ont posé des questions pertinentes sur les techniques et les sujets des peintures, sculptures et mosaïques et certains sont revenus avec leurs parents.

Les réalisations des élèves de l'atelier «**Terres et Couleurs**» ont été appréciées.

La soirée musicale a rencontré un grand succès. La salle était pleine pour écouter **Florence Bolton** et **Benjamin Perrot** jouer de la basse de viole, du théorbe, de la guitare baroque et du pardessus de viole.

De nombreux prix ont été remis :



Prix public sculpture : Anne Boisaubert – lettre à l'immortelle bien aimée

Prix public peinture : Klaus Thys – le vieil Orléans sous la neige

Prix jeune public : Marc Wantiez – Le lion

Prix Jean Marc Vignelles de la ville de St-Pryvé : Marc Habarnau – Volupté

Prix du Conseil Départemental : Mr Torres – Dali is back

Prix du Conseil Régional : Maryline Mercier – Rendez-vous

Prix Bozarts : The indifferent – Glitch ≠ Ginger

Prix Eclat de Verre : Klaus Thys : le vieil Orléans sous la neige

Prix Caisse d'Epargne : Kallou – Sans titre

Prix Thélem : Monique Attard – Coq'luche



ASL

RENCONTRE AVEC PASCAL RETHORE, Président de l'ASL.

Depuis novembre 2022, **Pascal Rethore** a repris le flambeau de l'ASL en devenant son Président à la suite de Valérie Raulin.

Le bureau de l'ASL est composé de **4 membres**, qui ont quasiment été renouvelés à 100% sur les 3 dernières années : Brigitte Vauxion, Vice-présidente, Daniel Béquignon, Trésorier et Laurence Goumin, secrétaire.



L'ASL compte aujourd'hui

724 adhérents et propose

plus de 25 activités réparties sur une cinquantaine de cours, que vous pouvez retrouver sur leur site Internet : <https://asl-stpryve.fr/>

Ces activités sont dispensées par **11 professeurs** en CDI à temps partiel **et des prestataires externes**.

Afin de garder un lien avec ses adhérents cet été, l'ASL propose, avec le soutien de la Ville, des activités en extérieur ouvertes aux adhérents dont la gymnastique **les mardis et vendredis soirs**.

L'ASL a aussi à cœur de proposer des activités «*sport santé*» avec des professionnels du secteur pour lutter contre la sédentarité, faire de la prévention et faire connaître les pratiques douces.

Enfin, l'ASL pratique les tarifs les plus bas de la Métropole avec des prix attractifs pour chacun des membres de la famille.

Actuellement, les adhérents se composent à **44% de retraités pour 33% d'actifs**. L'ASL a la volonté de pouvoir débloquent des créneaux pour les actifs si des espaces municipaux étaient amenés à se libérer.

Comme chaque association de notre ville, l'ASL est toujours à la recherche de bénévoles pour le bon fonctionnement de l'association. N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure, vous serez très bien accueilli par Pascal et son équipe.

«**Ce que nous souhaitons à l'ASL, c'est faire vivre l'association, créer de nouvelles activités, répondre aux demandes de nos adhérents et d'autres associations. Nous voulons rester accessible et pérenniser au maximum notre association. Pour cela, nous réfléchissons à développer des partenariats.**»

Alors pour faire du sport, des activités de détente, de la danse ou devenir bénévole, contactez le secrétariat de l'ASL qui vous donnera toutes les informations nécessaires !

Tél : 02 38 66 44 78

Mail : aslstpryve@gmail.com

Site internet : <https://asl-stpryve.fr/>

Cérémonie du 8 mai



L'Halle&Chante



Exposition "Le Printemps des Arts"



Exposition "Les Anonymes"



La fête de la salade



Le spectacle intergénérationnel réalisé par Emmanuel Botteau



Formation aux gestes de secours des écoliers de CM2 des écoles Sablons et Hervé Bazin



Concours de dessins Manga à la Médiathèque



Exposition "Le grenier à sel"



Sortie dans le Jura pour les seniors du CCAS

UN PETIT AGNEAU EST NÉ !



Carnet rose à Saint-Pryvé !

Notre maman mouton, **Cookie** a donné naissance à ce petit agneau dans la nuit du **mardi 30 mai** au Domaine de la Trésorerie.

La maman et le bébé se portent à merveille ! Il faut encore patienter un peu pour connaître le sexe du bébé. Une fois connu, nous vous inviterons à voter sur nos réseaux sociaux pour

le prénom de votre choix. Le Conseil municipal des jeunes fera une sélection préalable de 5 prénoms.

Vous pouvez d'ores et déjà aller observer la petite famille d'ovidés en vous rendant à la Trésorerie, les moutons sont situés à l'entrée de la bâtisse !

Inauguration du Pot'âgé, le jardin partagé



Dernières séances de sports avec Pierrick pour les Aînés avant les vacances



Atelier Loiretek à la Médiathèque



l'agenda

Juillet

Lundi 3 et mardi 4 juillet

Ateliers Koinobori pour les 10 et +
16h - Médiathèque

Mercredi 5 juillet

Dépouillement des votes et remise des prix du concours dessin
15h - Médiathèque

Vendredi 7 juillet

Fête de la crèche familiale
Réservée aux familles

Vendredi 7 juillet

Club des Aînés - Pique-Nique à Maison sur Joudry

Vendredi 7 juillet

Ciné Plein Air - 22h
Bohemian Rhapsody
Domaine de la Trésorerie

Samedi 8 juillet

Les balades de Chantal
10h

Lundi 10 et mardi 11 juillet

Ateliers Koinobori pour les 5 ans et +
16h - Médiathèque

Mercredi 12 juillet

Lectures La Liberté pour les 0-3 ans
10h30- Médiathèque

Mercredi 12 juillet

C'est toi qui raconte !
14h - Médiathèque

Mercredi 12 juillet

Lectures La Liberté pour les 4-12 ans
17h - Médiathèque

Jeudi 13 juillet

Festivités au Four à Briques
Restauration : 19h
Animations : 22h
Feu d'artifice : 23h

Vendredi 14 juillet

Les balades de Chantal
10h

Dimanche 16 juillet

Les balades de Chantal
10h

Lundi 17 et mardi 18 juillet

Ateliers Koinobori pour les 5 ans et +
16h - Médiathèque

Mercredi 19 juillet

Lectures La Liberté pour les 0-3 ans
10h30- Médiathèque

Mercredi 19 juillet

Lectures La Liberté pour les 4-12 ans
17h - Médiathèque

Vendredi 21 juillet

C'est toi qui raconte !
10h - Médiathèque

Dimanche 30 juillet

Les balades de Chantal
10h

Août

Dimanche 6, 13, 20 et 27 août

Les balades de Chantal
10h

Vendredi 18 août

Atelier de création d'oiseaux
10h - Médiathèque

Lundi 21 et mardi 22 août

Atelier de création d'oiseaux
16h - Médiathèque

Mercredi 23 août

Lectures de Kamishibaï pour les 0-3 ans
10h30 - Médiathèque

Mercredi 23 août

Lectures de Kamishibaï pour les 4-12 ans
17h - Médiathèque

Vendredi 25 août

Atelier de création d'oiseaux
10h - Médiathèque

Lundi 28 et mardi 29 août

Atelier de création d'oiseaux
16h - Médiathèque

Mercredi 30 août

Lectures de Kamishibaï pour les 0-3 ans
10h30 - Médiathèque

Mercredi 30 août

Lectures de Kamishibaï pour les 4-12 ans
17h - Médiathèque

Septembre

Vendredi 1 septembre

Atelier de création d'oiseaux
10h - Médiathèque

Samedi 2 septembre

Ciné plein air - 21h
Tous en scène
Domaine de la Trésorerie

Samedi 9 septembre

Forum des Associations
9h - 14h Gymnase Belle Arche

Samedi 17 septembre

Les échappées à vélo
Départ sous la Halle. Plus d'infos prochainement.

Retrouvez toutes nos actualités et événements sur nos réseaux sociaux :



Ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin



saint_pryve

Retrouvez le procès-verbal du Conseil municipal du **9 juin 2023** sur le site internet de la ville, onglet "Conseil municipal" : www.saint-pryve.com

Urbanisme :

- Aménagement - Autorisation environnementale.
- Aménagement - Nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Elections sénatoriales

- Désignation des délégués du Conseil municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le mercredi 4 octobre 2023 après le Conseil municipal du 28 juin 2023

PRÉVENTION SUR LES RISQUES DE FEUX DE FORÊT ET D'ESPACES NATURELS

La sécheresse et les canicules sont de plus en plus fréquentes et intenses en France, dûes au réchauffement climatique.

En période de sécheresse, il convient donc de limiter les activités susceptibles de provoquer des incendies telles que les activités de brûlage à l'air libre, les apports de feux en extérieur et les feux festifs de plein air.

À savoir que 90% des incendies ont pour origine l'activité humaine !

Dans le Loiret, l'**indice de risque opérationnel (IRO)** est calculé tous les jours afin d'évaluer le niveau de risque de départ de feux sur notre département. Il existe 5 niveaux de risque, de 0, le risque courant au niveau 4, le risque extrême.

Vous pouvez retrouver cet indice sur le site internet de la Préfecture du Loiret.



DONNER L'ALERTE LORS D'UN DÉPART DE FEU

Si vous êtes témoins d'un départ de feu ou de fumées, donnez l'alerte immédiatement :

1. Appelez les secours
2. Localisez la zone
3. Mettez-vous à l'abri
4. Ne gênez pas les secours

Pour contacter les secours, appelez le n°18 ou le n°112. Pour les personnes sourdes ou malentendantes, composez le 114.

RÉAGIR FEUX DE FORÊT

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU, DE FUMÉES DONNEZ L'ALERTE IMMÉDIATEMENT

- APPELEZ LES SECOURS**
 COMPOSEZ LE 18 OU LE 112
 Si vous êtes sourde ou malentendante, si vous avez des difficultés pour vous exprimer, composez le 114
- LOCALISEZ LA ZONE**
 Au téléphone avec les secours, donnez votre adresse et indiquez la zone en précisant le plus de détails possible :
 - Type
 - Nom de la commune
 - Nom d'allée forestière ou de campement
 - Coordonnées GPS
- METTEZ VOUS À L'ABRI**
 NE VOUS APPROCHÉZ PAS DE LA ZONE DE FEU
 RETOURNEZ AU PLUS VITE UNE ZONE PROTÉGÉE ENLUIVANT D'UNE MANIÈRE SÛRE
 COMPAREZ VOS DÉPARTS VOTRE LOGEMENT & VOS HABITUDES À PROCHES
- NE GÊNEZ PAS LES SECOURS**
 N'INTERDISEZ PAS LES VOIES D'ACCÈS À LA FORÊT
 NE VOUS APPROCHÉZ PAS DES ZONES D'INTERDICTION

INCENDIE FUMÉES APPELEZ LE **18** ou **112** | Sourde ou malentendante composez le **114**

La région Centre-Val de Loire est exposée FEUX DE FORÊT

EN FORÊT OU À PROXIMITÉ NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU !

- PAS DE BARBECUE**
- PAS DE FEU PAS DE CAMPING**
- NE PAS FUMER EN FORÊT NE PAS JETER DE MÉGOT AU SOL**
- PAS DE CIRCULATION SUR LES PISTES FORESTIÈRES NE GÊNEZ PAS LES ACCÈS AUX CHEMINS**
- NE BRÛLEZ PAS DE VÉGÉTAUX**
- RESPECTEZ LES CONDITIONS D'ACCÈS À CERTAINS MASSIFS**
- PAS DE STATIONNEMENT SUR LE BAS-CÔTÉ ET LES ZONES HERBEUSES**
- PAS D'OBJETS INCANDESCENTS À L'INTÉRIEUR ET JUSQU'À 200 MÈTRES DES FORÊTS**
- PAS DE TRAVAUX SOURCE D'ÉTINCELLES LES JOURS DE RISQUE INCENDIE**

EN CAS D'INCENDIE APPELER LE 18 ou 112 | Sourde ou malentendante composez le **114**

ALARME PROTECTION Depuis 1976

- * Alarme anti-intrusion
- * Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Coffre-fort
- Générateur de brouillard

Installation, Entretien, Dépannage pour particuliers & professionnels

www.alarme-protection.fr

Société certifiée * NF APSAD

15 rue Flandres Dunkerque - 45750 ST PRYVE ST MESMIN

02 38 62 39 06



Sarl Foulon



Producteur de Fraises, Tomates, Concombres...
Vente au détail,
Distributeur automatique (légumes de saison)

7j/7
24h/24

Mardi, Mercredi de 15h à 19h
 Vendredi de 9h30 à 19h
 Samedi de 9h à 12h



protection des cultures
avec les insectes

lecarreaudeshalles.fr • Rue Gaston Deffié • ST PRYVÉ ST MESMIN



Earl La Ferme Grandvillain

Elevage de volailles d'exception depuis 1989



Ses choix de travailler avec Virginique et Didier Grandvillain pour mettre en lumière leur remarquable savoir-faire. Je salue leur passion du métier, leur éthique irréprochable et la qualité de leurs volailles.

CYRIL LIGNAC, CHEF ÉTOILE



ferme-grandvillain.fr • 1 rue du Stade • ORGÈRES EN BEAUCE

Artisans, Commerçants,
 Entrepreneurs,
 si vous souhaitez
 faire connaître vos activités
 sur le Magazine C'Privé

contactez

Groupe Editions Municipales de France

Victoria TOURLAN

06 07 91 41 38



maître
MT
 BOULANGERIE & PATISSERIE
 LAVENUE
 artisan



25 place Clovis
ST PRYVÉ ST MESMIN

02 38 66 02 66

Mardi au Dimanche
 de 6h30 à 13h

96 route de St Mesmin
ST PRYVÉ ST MESMIN

02 38 56 55 03

Lundi au Samedi de 6h à 19h30
 & le Dimanche de 6h à 13h